



Fiche signalétique

Date d'émission : 24-janv.-2023

Date de révision : 08-mars-2024

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Esteem All In

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-348-CA-FR

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 35128 (Pest Control Products Act)

N° ID/ONU NA1993

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble des procédures d'urgence Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide ambre

État physique Liquide

Odeur Distillats de pétrole

Classification

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Mot indicateur**Danger****Mentions de danger**

Susceptible de provoquer le cancer

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
MCPA, 2-ethylhexyl ester	29450-45-1	32-37	-	-
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	26-30	-	-
N-methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	8-12	-	-
1-Methylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoropyridin-2-yl)oxy]acetate	81406-37-3	6-10	-	-
2-Pyridinecarboxylic acid, 3,6-dichloro-	1702-17-6	3-5	-	-
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	64742-47-8	1-3	-	-
2-Ethylhexanol	104-76-7	1-3	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au produit chimique Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

Références à d'autres sections Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation sans danger. Voir la section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement

étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4			TWA: 400 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide ambre
Couleur	Non déterminé
Odeur	Distillats de pétrole
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	2.22-3.22	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	73.3 °C / 163.94 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
------------------	----------------	----------------------------

Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	0.98-1.08
Solubilité dans l'eau	Non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	7.88 mm ² /s
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

ETAmél (orale)	>2000 mg/kg
ETAmél (cutané)	>2000 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	>2.14

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
MCPA, 2-ethylhexyl ester 29450-45-1	= 1300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5.05 mg/L (Rat) 4 h
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h
1-Methylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoropyridin-2-yl)oxy]acetate 81406-37-3	= 3162 mg/kg (Rat)	-	-
2-Pyridinecarboxylic acid, 3,6-dichloro- 1702-17-6	= 2675 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
2-Ethylhexanol 104-76-7	= 3730 mg/kg (Rat)	= 1980 mg/kg (Rabbit)	> 227 ppm (Rat) 6 h
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une légère irritation cutanée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
MCPA, 2-ethylhexyl ester 29450-45-1	EC50: =0.46mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =0.43mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3.2 - 4.6mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =3.2mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >0.55mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)

Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	-	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna)
2-Ethylhexanol 104-76-7	EC50: =11.5mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: 32 - 37mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >7.5mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 27 - 29.5mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =29.7mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 10.0 - 33.0mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =39mg/L (48h, Daphnia magna)
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8	-	LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.2mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
MCPA, 2-ethylhexyl ester 29450-45-1	4.49
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	6.5
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
2-Ethylhexanol 104-76-7	2.9

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>DOT</u>	NOT REGULATED if shipped in NON BULK packaging (single containers less than 119 gal/ 882 lbs) by ground transport BULK Packaging (single containers larger than 119 gal/ 882 lbs):
N° ID/ONU	NA1993
Nom officiel d'expédition	Combustible liquid, n.o.s. (Hydrotreated Naptha)
Classe (s) de danger relatives au transport	Comb liq
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	(MCPA-2-ethylhexyl ester, Fluroxypyr-meptyl)
Polluant marin	Ce matériau est expédié en tant que polluant marin lorsque l'emballage intérieur/conteneur unique est supérieur à 119 gallons.
<u>TMD</u>	Section 1.45.1 of the TDG Regulations provides an exemption from documentation and safety marks only for this product and only when transported by road or railway vehicle.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA-2-ethylhexyl ester, Fluroxypyr-meptyl)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A197
Désignation	Yes
<u>IMDG</u>	
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA-2-ethylhexyl ester, Fluroxypyr-meptyl)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	Oui
<u>RID</u>	
N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA-2-ethylhexyl ester, Fluroxypyr-meptyl)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code de classification	M6
Dispositions particulières	274, 335, 375, 601
Désignation	Oui

ADR

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (MCPA-2-ethylhexyl ester, Fluroxypyr-meptyl)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code de classification	M6
Dispositions particulières	274, 335, 601, 375
Désignation	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
MCPA, 2-ethylhexyl ester			X		X			
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	X	X	X		X	X	X	X
N-methyl-2-pyrrolidone	X	X	X	X	X	X	X	X
1-Methylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoropyridin-2-yl)oxy]acetate	X		X			X		
2-Pyridinecarboxylic acid, 3,6-dichloro-	X	X	X					
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	X	X	X		X	X	X	X
2-Ethylhexanol	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**NFPA**
HMISRisques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé - Inflammabilité -Instabilité -
Dangers physiques -Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau**Date de révision :** 08-mars-2024**Note de révision:** nouveau format.**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique